



RENTRÉE

2021/2022

PROTOCOLE SANITAIRE

En cette rentrée scolaire 2021, la situation épidémique permet d'appliquer le **niveau 2** du protocole sanitaire. Quatre niveaux ont été définis pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus graduées possibles face à chaque situation territoriale.

Ce niveau 2 prévoit le retour en classe en présentiel de tous les élèves de la maternelle à la terminale avec l'application stricte des gestes barrières et le port du masque en intérieur. Aucun Pass sanitaire ne sera exigé pour aller à l'École.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent le chef d'établissement. Les mêmes règles sont appliquées pour les personnels.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque est requis selon les mêmes modalités que celles applicables aux personnels.

Le lavage de toutes les parties des mains, à l'eau et au savon durant 30 s, doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le midi et/ou le soir avant de rentrer chez soi
- du gel hydroalcoolique sera aussi à disposition sous la surveillance d'un adulte.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels et les élèves à partir du CP dans les espaces clos. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

Les sorties se font par les deux issues avec :

- Les familles choisissent le jour de la rentrée l'accès qu'elles utiliseront toute l'année.
- Sortie des vélos du CP au CM2 par la salle paroissiale
- Sortie des maternelles à 12h10 et 16h40. Merci de respecter strictement ces horaires. Les élèves de maternelle ayant des vélos les laissent sous le petit préau de la cour.
- Sortie du CP au CM2 à 12h15 et 16h45.
- Les élèves se maintiennent dans les espaces dédiés en attendant leur parent pour éviter le

brassage

- Limitation à une personne pour venir chercher les élèves ou les amener.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Dans le contexte sanitaire actuel, la préparation de la rentrée scolaire et, au-delà, de l'année scolaire, a conduit à préparer des scénarios de continuité pédagogique afin d'assurer la continuité des apprentissages et d'accompagner au mieux les élèves et les familles en cas de fermeture d'une ou plusieurs classes.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans l'école.

Comme les années passées, un maximum de documents sera transmis sous forme papier aux familles, les consignes et documents complémentaires seront mis à disposition sur Educartable. Vos codes d'accès sont les mêmes que l'an passé, et seront donnés ou redonnés à toutes les familles le jour de la rentrée.

RENDEZ-VOUS

Les enseignantes seront joignables de manière préférentielle via Educartable sinon par leurs adresses mails professionnelles :

Cathy : direction@maille-stpient.fr

Manon : m.feltrin@maille-stpient.fr

Johanne : j.lemasson@maille-stpient.fr

Catherine Landry
Chef d'établissement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Landry', is written over a horizontal line.